Objectif

Le travail du Conseil de l'Europe et des organisations internationales dans l'amélioration des conditions de détention sera au cœur de ce séminaire.

Principaux thèmes abordés

- Le pour et le contre des règles minima révisées des Nations Unies concernant le traitement des détenus (« Normes de Mandela »)
- Le travail du Sous-comité pour la Prévention de la Torture (SPT) et sa coopération avec les Mécanismes Nationaux de Prévention (MNP)
- Les recommandations, conventions et résolutions du Conseil de l'Europe, notamment les règles pénitentiaires européennes
- Les travaux du Conseil de l'Europe et de son Comité européen pour la Prévention de la Torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) dans le contexte de la détention
- Les initiatives et les solutions concernant la surpopulation pénitentiaire, la prévention de la radicalisation en prison et les prisonniers étrangers
- Au-delà : la détention des migrants et ses alternatives dans l'UE

Groupe-cible

Personnel des ministères, de l'administration des prisons, du système probatoire et des organes de surveillance pénitentiaire et personnel des institutions de la formation judiciaire, juges, procureurs et avocats.

Intervenants

Marija Definis-Gojanović, Médecin, Membre du Sous-comité des Nations Unies pour la Prévention de la Torture, Genève

Marie De Pauw, Directrice de prison, Représentante de la Direction Générale des Etablissements Pénitentiaires belges, Bruxelles

Natacha De Roeck, Chef d'unité HELP, Conseil de l'Europe, Strasbourg

Mauro Palma, ancien Président du Comité européen pour la Prévention de la Torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, Ombudsman national pour les droits des personnes détenues, Rome

Xavier Ronsin, Directeur de l'École Nationale de la Magistrature (ENM), Paris ; Membre du Comité européen pour la Prévention de la Torture (CPT), Conseil de l'Europe, Strasbourg

Olivia Rope, Administratrice, *Penal Reform International*, Londres

Alessio Scandurra, Coordinateur, Antigone, Rome

Ilina Taneva, Secrétaire du Conseil de coopération pénologique du Conseil de l'Europe, Strasbourg

Pour plus d'informations

Elizabeth Klopocki
Tél. +49 (0)651 937 37 322
Fax. +49 (0)651 937 37 791
E-mail: eklopocki@era.int
Inscription en ligne :
http://www.era.int/?125668&fr

Professional Training (CPD)
www.era.int
12 hours

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

EUROPRIS

ERA
Europäische Rechtsakademie
Academy of European Law
Académie de Droit Européen
Accademia di Diritto Europeo

LA SURVEILLANCE DES CONDITIONS DE DETENTION

LE TRAVAIL DU CONSEIL DE L'EUROPE ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES POUR AMELIORER LES CONDITIONS DE DETENTION

Strasbourg, 23-24 Juin 2016
Conseil de l'Europe
Bâtiment Agora, 1, Quai Jacoutot,
Strasbourg, France

Organisateurs :
ERA (Cornelia Riehle) en coopération avec le Conseil de l'Europe et l'Organisation européenne des services pénitentiaires et correctionnels (EuroPris)

Cofinancé par le programme Justice pénale de l'union européenne (2014-2020)

Langues : francais et anglais (Interprétation simultanée)

Référence : 316DT68

ERA is funded with support from the European Commission.
This communication reflects the view only of the author, and the commission cannot be held responsible for any use which may be made of information contained therein.

era.int

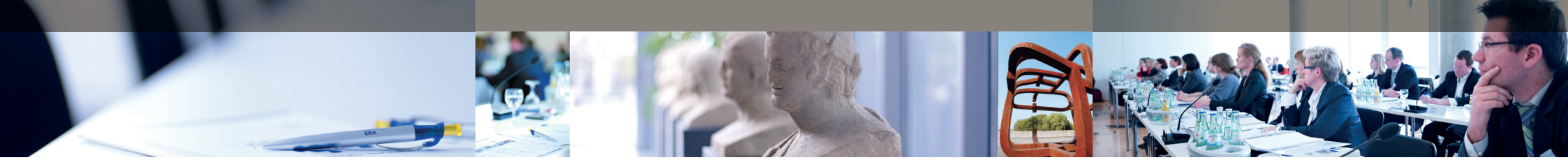

Jeudi 23 Juin 2016

08h30 Arrivée et enregistrement des participants

09h00 **Mots de bienvenue et introduction**
Natacha De Roeck et Cornelia Riehle

I. TRAVAIL DU CONSEIL DE L'EUROPE DANS L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE DETENTION

Présidence : Cornelia Riehle

09h20 **Le travail normatif du Conseil de l'Europe dans le domaine pénitentiaire et de probation et son impact dans la pratique**
Ilina Taneva

09h45 **Prévenir la torture et les mauvais traitements des personnes détenues : l'impact du Comité contre la Torture (CPT) sur les centres de détention en Europe**
Xavier Ronsin

10h15 Discussion

10h30 Pause-café

11h00 **Le rôle des services pénitentiaires et de probation afin d'identifier, prévenir et traiter la radicalisation et l'extrémisme violent : nouvelles directives du Conseil de coopération pénologique**
Mauro Palma

11h30 **La nécessité en Europe d'améliorer l'éducation, la santé mentale et la justice réparatrice en prison et en probation**

12h00 Discussion

12h30 Déjeuner

II. NORMES DE L'ONU POUR PROMOUVOIR UN MEILLEUR TRAITEMENT DES PRISONNIERS ET UN SUIVI EFFICACE

Présidence : Mauro Palma

14h00 **Le travail du Sous-comité pour la Prévention de la Torture (SPT) et sa coopération avec les Mécanismes Nationaux de Prévention (MNP)**
Marija Definis-Gojanović

14h30 **L'impact des MNP sur les reformes juridiques et pratiques portant sur les conditions de détention**

15h00 Discussion

15h30 Pause-café

16h00 **Les « Normes de Mandela » : nouveautés apportées par les règles minima révisées pour le traitement des détenus**
Olivia Rope

16h45 **Table ronde :**
Outils de surveillance internationale – comparer les Normes de Mandela avec les règles pénitentiaires européennes
Marija Definis-Gojanović
Olivia Rope (Présidence)
Alessio Scandurra
Ilina Taneva

17h15 Discussion

17h45 Fin de la première journée

19h30 Dîner

Vendredi 24 Juin 2016

III. ACTIONS VISANT À AMELIORER LES CONDITIONS DE DETENTION : BONNES PRATIQUES SUR LA BASE DES EXPERIENCES DES ETATS MEMBRES

Présidence : Marija Definis-Gojanović

09h00 **De la gestion déléguée des prisons à l'étranger aux alternatives à l'emprisonnement : solutions au surpeuplement carcéral dans les Etats membre de l'UE**
Alessio Scandurra

09h45 **Prisonniers étrangers – l'expérience belge**
Marie De Pauw

10h30 Discussion

11h00 Pause-café

IV. POUR ALLER PLUS LOIN : LA SITUATION ACTUELLE CONCERNANT LA DETENTION DES MIGRANTS DANS L'UE

Présidence : Cornelia Riehle

11h30 **Ressemblances, différences et meilleures pratiques appliquées à la détention des immigrants dans les Etats membre de l'UE et alternatives à la détention**

12h15 Discussion

12h45 Fin de la conférence

Le programme est susceptible de changer.
*Pour un programme actualisé : **www.era.int***